



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2010 - 080

Le 8 septembre 2010

### ERRATUM

#### PARAMÈTRES DE COUVERTURE FINANCIÈRE POUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE LA BOURSE DE MONTRÉAL ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS DU MARCHÉ HORS COTE

La CDCC désire apporter une correction à la version française de l'avis aux membres no 078-10 en date du 2 septembre 2010 relativement à la marge sur transactions appariées (« Spreads ») pour le contrat de BAX (la valeur de 235\$ aurait dû être **187\$**), la marge requise sur transactions « Butterfly » consécutive pour le contrat de BAX (la valeur de 166\$ aurait dû être **140\$**) et la marge requise sur transactions « Butterfly » non consécutive pour le contrat de BAX (la valeur de 262\$ aurait dû être **232\$**).

Veillez noter que la mise à jour concerne uniquement l'avis aux membres et que les paramètres ont été correctement mis à jour lors du traitement informatique de FIN DE JOURNÉE le 7 septembre 2010.

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec le département de Gestion des risques au (514) 871-4949 poste 505.

Glenn Goucher  
Premier vice-président et chef de la compensation

---

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower	800, square Victoria
130, rue King ouest, 5ième étage	3ième étage
Toronto, Ontario	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2463	Tél. : 514-871-3545
Télec. : 416-367-2473	Télec. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)